



Les moulins à vent en Saône-et-Loire

Marie-Jeanne PHILIPPE

ancienne Rectrice et Professeur Émérite

23 03 2020

1 - Historique

Origine

Les premiers systèmes de broyage utilisés pour la nourriture humaine ont été manuels. Mus par la seule force humaine ou animale, et dotés de meules de petit diamètre, leurs mécanismes ont perduré jusqu'au 19^e siècle. Ils étaient parfois surnommés "moulins à sang".

L'utilisation de l'eau comme force motrice semble remonter au premier siècle avant J.-C. La diffusion des mécanismes correspondants fut favorisée par Jules César. On retrouve ainsi autour d'Arles des vestiges d'un moulin à eau datant du 2^e siècle après J.-C. Les villes d'Italie furent équipées de ces moulins et, à partir du 4^e siècle, des villas à la campagne s'en dotèrent également.

L'augmentation de la population après les invasions barbares en Europe (10^e siècle) déclencha un accroissement significatif du nombre de tels moulins, développement au demeurant facilité par les progrès de la métallurgie et la mise au point des barrages.

L'utilisation de l'énergie hydraulique n'était d'ailleurs pas réservée à la seule meunerie ; on s'en servait à cette époque aussi en brasserie, huilerie...

Puis, à partir du 12^e siècle et de l'utilisation de l'arbre à cames, cette énergie fut utilisée également pour le forgeage et le sciage.

Au 18^e siècle Georges-Louis Leclerc (Comte de Buffon, plus connu comme grand naturaliste) développa une usine pour la transformation du minerai de fer en fonte dont une partie était mue par la force hydraulique (www.grandeforge.debuffon.fr)

La Banalité et le développement des moulins à vent

Dès le 10^e siècle, au-delà de la préconisation de Saint Benoît qui recommandait la construction

d'un moulin par monastère, les seigneurs et les moines qui avaient bien compris la possible rentabilité des moulins, mirent la main sur ces ressources. Déjà propriétaires des cours d'eau, ils installèrent un droit d'utilisation de l'eau et prirent en charge la construction des moulins. En contrepartie, les utilisateurs devaient s'acquitter d'un "droit de mouture"...

Les moulins à vent ne sont apparus en Saône-et-Loire qu'au 13^e siècle où ils ne furent jamais très nombreux (une quarantaine recensée au début du 19^e siècle) ; le vent dans cette région n'est en effet constant, ni en force ni en direction, et la ressource hydraulique y est importante.

L'intérêt de tels moulins était, en particulier, de s'affranchir des droits d'eau qui était dus aux seigneurs et ecclésiastiques. Par ailleurs la construction d'un moulin à vent était en outre moins coûteuse que celle d'un moulin à eau.

Du 13^e siècle et à la révolution, il s'agissait de "moulins-pivots" en bois et dont, à ce jour, il ne reste aucun vestige dans le département (Fig. 1).



Fig. 1 : Moulin Pivot en bois

Juste après la révolution et parce que cette dernière procéda à la libéralisation du droit de construction, des "moulins-tours" furent bâtis, essentiellement sur la côte chalonnaise (Fig. 2).

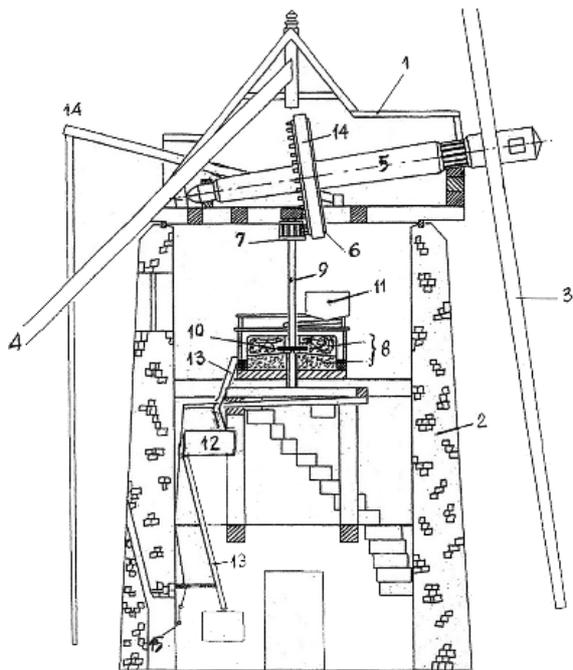


Fig. 2 : Architecture d'un moulin-tour

Chapeau (1), Fût (2), Ailes (3), Queue ou "Guive" (4), Arbre-moteur (5), Rouet (6), Lanterne (7), Meules (8), Gros fer (9), Anille (10), Trémie (11), Blutoir (12), Goulotte (13), Frein (14), Réglage de l'écartement des meules (15)

Le déclin et la disparition des moulins

Alors qu'au 16^e siècle on comptait en France près de 75 000 moulins voire même au 19^e siècle presque 100 000, au début du 20^e siècle il n'en restait dans tout le pays guère plus de 30 000 et même seulement 700 en 1995.

L'apparition de la machine à vapeur et de la puissance qu'elle développe permit par exemple d'entraîner simultanément 12 paires de meules. Ainsi autour de 1820 on comptait déjà quelques 5000 moulins à vapeur.

Grâce à de nombreuses améliorations techniques les petits moulins ont bien tenté de résister aux effets de cette industrialisation mais, on le sait, cela n'a pas suffi.

Quelques rares moulins à eau, encore en fonctionnement et ou restaurés, se sont tournés vers la production d'électricité ; le site de Lugny les Charolles en est un exemple vivant. (www.les-amis-du-moulin-de-lugny.over-blog.com)

2 - Architecture d'un "moulin-tour"

Contrairement aux moulins en bois (moulin-pivot) (Fig. 1) où le corps complet est orientable selon la direction du vent, dans les moulin-tours seule la

"calotte" qui supporte les ailes est elle-même orientable.

Le schéma de la Fig. 2 permet de détailler les éléments du fonctionnement. Ces moulins sont constitués d'un rez-de-chaussée et de 2 étages.

Au rez-de-chaussée la farine est mise en sac. Cette farine provient du premier étage où elle a été tamisée après avoir été broyée au deuxième.

Au deuxième étage est installée la paire de meules, l'une fixe (la meule inférieure) l'autre mobile et solidaire d'un axe métallique vertical entraîné par une roue crantée horizontale également et située au niveau du plafond. Cette roue est mise en mouvement par une sorte d'engrenage appelé renvoi (les deux axes étant perpendiculaires : celui de la roue est vertical, celui provenant des ailes et transmettant leur mouvement est pour sa part horizontal).

Au-dessus de l'ensemble se trouve la calotte qui peut tourner sur le chemin dormant circulaire (on oriente l'ensemble avec une sorte de perche qui lui est fixée et qu'on appelle la guive).

3 - Conservation et Patrimoine

Depuis le début du 20^e siècle, constatant la disparition de moulins parfois très anciens, plusieurs campagnes de sauvegarde ont été lancées en écho au triste constat de la disparition de moulins parfois très anciens. Et en particulier, depuis 1960, le classement des moulins comme Monuments Historiques s'est accéléré à l'initiative du Ministère de la Culture.

Dans chaque région (voire département), il existe une amicale de sauvegarde des moulins, notamment en Saône-et-Loire (www.Moulin71.fr). Ces associations sont représentées au plan national par la Fédération des Moulins de France (www.fdmf.fr).

Certains moulins à eau se sont reconvertis en entités de production d'électricité sachant que, pour conserver le titre de moulin, il faut respecter les nombreuses normes et contraintes concernant l'entretien du bief et le fonctionnement du moulins.

S'agissant des moulins à vent en Bourgogne, il n'en reste plus aujourd'hui que 6 en état de fonctionner dont un seul en Saône-et-Loire,

implanté à la limite entre le mâconnais et le beaujolais. Propriété depuis 150 ans de la famille Chastel-Sauzet Le Moulin de Romanèche-Thorens (Fig. 3) est un survivant d'une longue et brillante époque. Il a donné son nom à une célèbre appellation de Beaujolais en cépage Gamay : le "Moulin à Vent" (www.Chastel-Sauzet.fr).



Fig. 3 : Le Moulin de Romanèche-Thorens

Dans quelques cas les communes ont rénové le bâtiment (tour et toit fixe) comme l'ont fait par exemple Jambles et Moroges, communes voisines de Givry bien connue pour ses vins, et ce dès le règne d'Henri IV qui fit du Givry son vin préféré (Fig. 4). Dans la plupart des cas, hélas, il ne reste que des ruines.



Fig. 4 : Le Moulin de Jambles

Enfin quelques rares moulins (5 semble-t-il) ont été rachetés et transformés en maisons d'habitation ou intégrés dans un ensemble immobilier : Le Breuil, Buxy, Givry, Saint Desert et Granges (Fig. 5).



Fig. 5 : Le Moulin de Granges

Bibliographie

- Philippe BELLAN : "Les Moulins", 2001
- Claude RIVALS : "Le Moulin à vent et le meunier", Berger-Levrault, 1987
- ANMF : "La vie des moulins", 1960
- Gérard MIGNOT : "Moulins à vent en Saône-et-Loire", 2006